



# BILAN D'ACTIVITÉS 2017



Au-delà de tous les chantiers en cours au Syndicat du Pays de Maurienne, dont ce bilan d'activités vous restitue les temps forts, l'année 2017 a été marquée par le lancement d'une réflexion, avec les cinq communautés de communes de la vallée, pour que la nouvelle compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations soit très rapidement portée par le SPM. Il en va de même sur le transfert de l'organisation et la gestion des Établissements d'Enseignements Artistiques au SPM. Le travail autour de l'aménagement d'un itinéraire cyclable de fond de vallée a également été engagé.

Tous ces changements nous obligent à redéfinir notre structuration pour une meilleure compréhension de tous, élus, citoyens. Une homogénéisation des niveaux d'adhésion et des compétences exercées par le SPM s'impose avec un toilettage important de nos statuts.

Gageons que 2018 puisse, grâce à nos solidarités montagnardes, modifier certaines tendances, améliorer notre quotidien, forcer le destin à nous accompagner vers des lendemains positifs. C'est en additionnant nos forces, nos compétences que nous serons plus performants et plus efficaces au service de nos populations.

Yves Durbet Président du SPM - Maire d'Hermillon

### **SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE (SPM)**

**CRÉATION** 

4 décembre 2000 en substitution de l'Association des Maires de Maurienne.

#### **COMPOSITION**

• 16 communes

Orelle Fourneaux
Saint-Martin-La-Porte Le Freney
Saint-Martin-d'Arc Modane
Saint-Michel-de-Maurienne Valloire Villarodin-Bourget
Valmeinier Bessans

Aussois Bonneval-sur-Arc

Avrieux Valcenis

+ 3 communautés de communes (soit 40 communes) :

Porte de Maurienne Canton de La Chambre

(4C)

Cœur de Maurienne Arvan (3CMA)

- 1 Comité Syndical constitué de **73** délégués titulaires (+ 73 délégués suppléants)
- 1 bureau composé de 1 Président, 8 Vice-présidents et 4 autres membres :
- industrie, artisanat, commerce, TIC
- rivières, environnement
- agriculture et forêt (dont l'abattoir)
- tourisme

- transport et transports scolaires
- culture, Pays d'Art et d'Histoire, grands évènements
- personnel et finances
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), transfrontalier



#### **COMPÉTENCES**

Le SPM est un **syndicat de projets** s'élargissant, en fonction des compétences transférées, vers un syndicat de "Services". En 2017, il exerce, de plein droit, en lieu et place des collectivités membres, les compétences ci-dessous. La dernière modification des statuts a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 26 août 2015. La révision des statuts a porté essentiellement sur le transfert de la compétence SCoT des Communautés de Communes au SPM.



Études, programmation, animation, gestion, évaluation, coordination des politiques contractuelles

#### Portage et animation,

à l'échelle Maurienne, des appels à projets lancés par l'Europe, l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes et/ou le Département de la Savoie



#### Cadre de vie et environnement : gestion des politiques environnementales

à l'échelle de la vallée, pilotage du **Programme d'Actions de Prévention des Inondations** (PAPI)



Élaboration, approbation, suivi et évaluation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)



Développement et Promotion des filières agricoles



Organisation et gestion des **Transports Scolaires** 



Construction et entretien de l'**Abattoir** de Maurienne



Promotion et communication touristique Maurienne à l'échelle de la vallée via l'association Maurienne Tourisme



Financement et hébergement de la Mission Locale Jeunes Maurienne



**Développement économique** via la **SEM Maurienne Expansion** 

#### **RESSOURCES HUMAINES**

Le SPM compte 16 agents au 31 décembre 2017 soit un total de 12 ETP.

Yves DURBET Président du SPM Votre contact technique : Béatrice DARVES spm@maurienne.fr

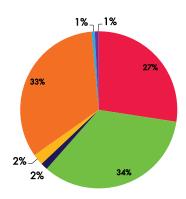
# **BUDGET 2017**

Le SPM dispose de deux budgets : un budget principal et un budget annexe relatif au Transport Scolaire, assujetti à la TVA.

### **BUDGET PRINCIPAL SPM - FONCTIONNEMENT**

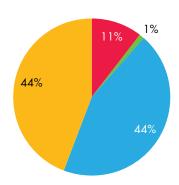
#### **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

	TOTAL	1 558 517.56 €
	Dotations aux amortissements	12 581.00 €
	Intérêts des emprunts	10 064.00 €
	Autres charges de gestion courante	519 251.00 €
	Virement section d'investissement	35 270.07 €
	Dépenses imprévues de fonctionnement	22 862.49 €
	Charges de personnel et frais assimilés	530 900.00 €
	Charges à caractère général	427 589.00 €



#### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

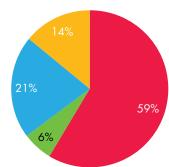
TOTAL	1 558 517.56 €
Participations des collectivités locales	688 971.31 €
Dotations, subventions	690 362.86 €
Produits de services	16 161.29 €
Exédent antérieur reporté	163 022.10 €



### **BUDGET PRINCIPAL SPM - INVESTISSEMENT**

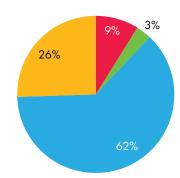
#### **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

21. 1.1010 2 1.111 2011001111111					
	Solde d'exécution reporté	232 758.94 €			
	Remboursement d'emprunts	24 668.00 €			
	Immobilisations incorporelles	84 000.00 €			
	Immobilisations corporelles	55 867.37 €			
	TOTAL	397 294.31 €			



#### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Virement de la section de fonctionnement	35 270.00 €			
Dotations aux amortissements	12 581.00 €			
Dotations, fonds divers et réserves	248 158.94 €			
Subventions d'investissement	101 284.30 €			
TOTAL	397 294.24 €			





### **BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE - FONCTIONNEMENT**

#### **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Charges à caractère général 2 363 320.00 €

Charges de personnel et frais assimilés 45 560.00 €

Dépenses imprévues de fonctionnement 186 832.21 €

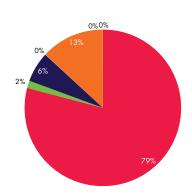
Virement section d'investissement 2 000.00 €

Autres charges de gestion courante 390 250.00 €

Intérêts des emprunts

Dotations aux amortissements

TOTAL 2 987 962.21 €



#### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

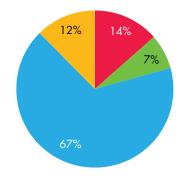
 Exédent antérieur reporté
 402 962.21 €

 Transport voyageurs
 215 000.00 €

 Subvention département
 2 000 000.00 €

 Participations des collectivités locales
 370 000.00 €

 TOTAL
 2 987 962.21 €



### **BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE - INVESTISSEMENT**

1 042.00 €

#### **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

Solde d'exécution reporté

Remboursement d'emprunts

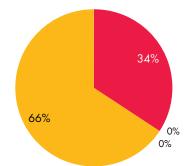
Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

2 000.00 €

TOTAL

3 042.00 €



#### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

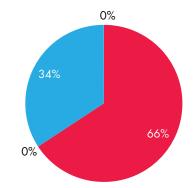
Virement de la section de fonctionnement 2 000.00 €

Dotations aux amortissements

Dotations, fonds divers et réserves 1 042.00 €

Subventions d'investissement

TOTAL 3 042.00 €





# **CONTRAT TERRITORIAL DE LA SAVOIE (CTS)**

L'allongement de la durée du Contrat Territorial Savoie avec le Département, la nouvelle répartition des compétences entre les collectivités dictée par la Loi NOTRe et la nécessaire prise en compte de l'évolution des enjeux de la Maurienne conduit le territoire à adapter les contenus et les enveloppes financières définies dans les fiches actions du contrat.



#### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'AVENANT

- Création de deux nouvelles fiches-actions sur l'énergie et l'itinéraire cyclable.
- Arrêt des aides sur l'économie, le transport, la consultance architecturale, le patrimoine et les musées.
- Renforcement des aides pour l'entretien des milieux aquatiques, le développement culturel, l'immobilier de loisirs, la réalisation de maisons de santé pluridisciplinaire.
- Resserrement des crédits l'itinérance touristiques et la filière cyclo.

VALIDATION DE L'AVENANT au comité Syndical du SPM et à la Commission Permanente du Département en mars 2018.

2018-2022: mise en œuvre de l'avenant.

Yves DURBET Président du SPM Votre contact technique: **Béatrice DARVES** 

spm@maurienne.fr

# PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR L'HÉBERGEMENT DES SALARIÉS **DU CHANTIER LYON-TURIN** DANS LE PARC PRIVÉ LOCATIF



Dans le cadre de la mobilisation de 380 logements dont 180 nécessitant des travaux avec aides financières, selon différentes modalités (amélioration énergétique, logement moyennement dégradé ou très fortement dégradé à réhabiliter), de l'accompagnement de la mise en location et de l'offre pour une sécurisation des loyers avec l'intermédiation locative, le dispositif d'animation envisagé prévoit :

- un **PIG** porté par le SPM qui permet, avec l'aide d'un prestataire, d'accompagner les bailleurs
- un lieu unique pour toutes les démarches : la Maison de l'Habitat à Saint-Jean-de-Maurienne



Le SPM a attribué l'animation du dispositif PIG à URBANIS/ LA SASSON (73) pour un montant sur une tranche ferme de 3 ans de 325 800 € TTC.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION entre le SPM, l'État, l'ANAH, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Savoie qui définit les modalités d'intervention financière des différents partenaires de l'opération.

DÉMARRAGE DU PIG en février 2018.



**Yves DURBET** Président du SPM Votre contact technique : **Béatrice DARVES** spm@maurienne.fr



# ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAURIENNE

\*-100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

- \*TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE (TEPOS)
- \*TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPCV)
- \*TERRITOIRE HYDROGÈNE

La Maurienne, **labellisée Territoire à Energie Positve pour la Croissance Verte (TEPoS-CV)** par l'État ; la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), s'engage d'ici 2050 à :

- réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique
- couvrir ses besoins par les énergies renouvelables locales pour atteindre l'équilibre entre productions et consommations d'énergie.



#### LE 3 JANVIER 2017, L'ÉTAT RECONNAÎT LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE DU PAYS

**DE MAURIENNE** et signe, avec 9 collectivités, la convention d'appui financier "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte" pour un montant de subvention de plus d'1.2 M€. Les aides portent sur la réhabilitation énergétique de certains bâtiments communaux, le développement de la biodiversité et la mobilité douce.

#### LE 24 OCTOBRE 2017. SIGNATURE OFFICIELLE DU TEPOS

Bien que reconnu TEPOS depuis avril 2017, c'est à l'occasion des 1<sup>ères</sup> Rencontres des Territoires en Transition organisées par l'ADEME qu'Yves Durbet a signé officiellement le TEPOS du Pays de Maurienne ainsi que 7 autres territoires d'Auvergne Rhône-Alpes.

#### DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO ET DU VAE

5 collectivités de Maurienne, bénéficiaires de l'aide TEPCV, ont travaillé de concert pour installer de manière cohérente et homogène des équipements cyclo (racks à vélo, abris vélo, station VAE en libre-service, ...).

La Communauté de Communes Maurienne Galibier, coordonnateur du groupement de commandes, a lancé le marché public à l'automne 2017 avec l'appui du SPM et de Maurienne Tourisme. Installation des premiers équipements au printemps 2018.

#### LA MOBILITÉ HYDROGÈNE

Non retenu en 2016 à l'appel à projets "Territoire Hydrogène", le SPM a manifesté en juin 2017 son soutien au projet Régional "Zéro Émission Valley" qui permettra le déploiement d'un millier de véhicules hydrogène et une vingtaine de stations de recharge sur Auvergne Rhône-Alpes.

**Yves DURBET** Président du SPM

Votre contact technique : **Julie RAUX** contrat.pays@maurienne.fr

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

#### RÉNOVER LES LOGEMENTS Et agir contre la précarité énergétique

Vers la mise en place d'une Platetorme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) en Maurienne :

- un service renforcé aux particuliers pour la rénovation énergétique de leurs logements,
- la mobilisation des professionnels du bâtiment pour les inciter à s'organiser et répondre à ce marché,
- la mobilisation du secteur bancaire, des dispositifs financiers de droits communs.

#### DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX DE CHALEUR

Suite à une démarche de prospection de la SOREA en 2017, le SPM souhaite poursuivre la réflexion avec une douzaine de secteurs identifiés et accompagner les collectivités intéressées dans la réalisation d'une étude de faisabilité.

#### **DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES**

En lien avec le programme ALCOTRA et afin de lutter contre l'autosolisme, la Maurienne souhaite expérimenter et promouvoir différentes solutions d'autopartage.

#### ITINÉRAIRE CYCLABLE DE FOND DE VALLÉE

Désignation d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en charge de recruter un ou des maîtres d'œuvre pour la définition du projet définitif et la conduite des études d'évaluation environnementale.



© SPM - Signature officielle du TEPOS Maurienne, en présence de l'ADEME, la DREAL et la Région Auvergne Rhône-Alpes



# **DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

Le SPM s'engage pour le développement culturel du territoire :

- en accompagnant, collectivement ou individuellement, les opérateurs culturels du territoire,
- en initiant et en finançant, aux côtés de ses partenaires, la Biennale Culturelle en Maurienne,
- en éditant et en animant un agenda culturel numérique alimenté par la base de données APIDAE,
- en soutenant, dans le cadre du CTS, la création ou la rénovation d'équipements culturels.





#### MUTUALISATION DE L'EMPLOI DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES (EEA)

Conduite en interne au SPM d'une étude de faisabilité pour le transfert de la compétence enseignements artistiques au SPM, sur les champs suivants : procédures, biens mobiliers et immobiliers, situation des agents, gouvernance, tarifs et offre d'enseignement, impacts financiers.

#### BIENNALE CULTURELLE EN MAURIENNE : UNE 3èME ÉDITION AGRICULTURELLE

- Refonte du projet dans le nouveau contexte du programme LEADER, recherche de cofinanceurs publics et privés et choix du projet de résidence de création artistique partagée "Graines de Maurienne" (Association Fusées – Grenoble).
- Valorisation de la Biennale dans les réseaux culturels professionnels (rencontre régionale à La-Tour-du-Pin / association Culture et Département à Paris).

#### ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DES OPÉRATEURS CULTURELS

En complément du collectif de directeurs des EEA et du groupe opérateurs culturels, réunis régulièrement, création d'un collectif spécifique musiques actuelles Maurienne (interconnaissance des acteurs, formation mutuelle, initiation de projets communs).

#### MUTUALISATION DE L'EMPLOI DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'enseignements artistiques

En cas de délibérations concordantes de l'ensemble des collectivités concernées dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2018, lancement de la procédure de transfert de la compétence enseignements artistiques (entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019).

#### **BIENNALE CULTURELLE EN MAURIENNE**

- Démarrage du projet "Graines de Maurienne" 1<sup>er</sup> temps d'aboutissement à l'automne 2018.
- Lancement de l'appel à projets "Échos de la Biennale" (projets d'habitants et/ou d'associations locales liés à "Graines de Maurienne").
- Mise en place des actions de sensibilisation à l'alimentation durable et locale.

#### ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DES OPÉRATEURS CULTURELS

Initiation d'une journée de partage artistique et pédagogique pour les enseignants des EEA Maurienne.





agenda-culturel.maurienne.fr

Roger ARNOUX
Vice-Président

Votre contact technique :
Ludivine MOULARD
culture.patrimoine@maurienne.fr



# PATRIMOINE / PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES HAUTES VALLÉES DE SAVOIE



Le PAH est un label national attribué par le Ministère de la Culture aux quatre vallées, Maurienne, Tarentaise, Beaufortain, Val d'Arly. Il conduit une action culturelle commune s'appuyant sur 6 itinéraires thématiques développés par la fondation FACIM avec le soutien du Conseil Départemental de la Savoie :

- Chemins du Baroque®
- Pierres-fortes de Savoie

- Terres des Alpes
- Archipels d'altitude

- Voyages autour de la table
- Chemins de l'hydroélectricité®

et un Dispositif thématique pluri-annuel (3 à 4 ans) d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (DIAP) qui renforce la logique d'itinéraires : alpages et agropastoralisme, chemins de l'hydroélectricité® et industrie, tourisme industriel.

Le SPM porte le label et le poste de référent PAH. Il permet la mise en place d'un programme d'activités de découverte tout au long de l'année en lien avec les guides conférenciers et les acteurs touristiques et culturels de la vallée.



#### **ACTIVITÉS**

- Activités phares : visites des centrales EDF, sorties en alpage, visites quidées nocturnes et des forts, excursions en Italie.
- Nouvelles offres de découverte du pastoralisme sur les alpages (Montaimont, La Toussuire, Le Corbier et Jarrier) en complément des sorties existantes (Albiez, Bessans et Mont Cenis).

#### ÉVÈNEMENTS

- Présence à la Foire aux Plants de St-Michel-de-Maurienne et au Comice Agricole de St-Jean-de-Maurienne : stand, expositions Au fil du Pays et En piste pour l'alpage et ateliers "Jeannette la vachette".
- JEP : soirées en images dans les maisons de retraite.
- Saveurs d'Automne : repas-causerie au lycée Paul Héroult.

#### ÉDITIONS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Nouvelle brochure des activités scolaires : visites guidées, parcours découverte, ateliers ou projections/films.
- Derrière la retenue : coédition avec Actes Sud d'un livre avec les photographies de l'artiste Sylvie Bonnot. L'édition comprend un texte historique et un documentaire sonore des témoins des chantiers des barrages des années 1950 et 60.
- Kit "Hydro" : réalisation d'un outil pédagogique à destination des 12-15 ans, à disposition des enseignants ou pour un usage hors temps scolaire.

#### CHEMINS DU BAROQUE®

Renouveau avec 2 premiers évènements proposés l'été dans les églises de Valloire et de Sollières :

- Spectacle musical "Nuit d'or" (création de l'ensemble Agamemnon du conte de Bérengère Cournut).
- 3 Surprises baroques, visites scénarisées composées d'un guide, un musicien et un comédien (coproduction avec la DDAC 73).

#### **EN QUELQUES CHIFFRES**

- 400 personnes parties à la rencontre d'une quinzaine d'agriculteurs
  200 personnes dans les églises de Sollières et de Valloire pour

#### NOUVEAU PROJET CULTUREL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Lancé fin 2017, le travail de bilan de 10 ans d'actions et celui de rédaction du nouveau projet sera mené à l'échelle des hautes vallées de Savoie au cours du premier semestre. Associant acteurs culturels et touristiques, élus et techniciens du territoire, il aboutira à la définition de nouveaux objectifs et de nouvelles thématiques de travail pour les 10 prochaines années.

#### RENFORCER LA DIFFUSION DES ACTIVITÉS CRÉÉES EN 2017 :

Randonnées découvertes "À la rencontre des alpagistes", visite scénarisée "Surprise baroque" et spectacle musical "Nuit d'Or".

#### PARCOURS PHOTOGRAPHIQUE PÉRENNE

Précision des lieux d'implantation dans la vallée du futur parcours qui sera installé autour des centrales EDF et des barrages des sites de l'itinéraire des Chemins de l'hydroélectricité®.

#### 13º ÉDITION DE L'OPÉRATION "C'EST MON PATRIMOINE"

(ex Portes du temps)

L'artiste plasticienne Annabelle Hulaut sera présente en juillet dans la Ville d'Art et d'Histoire d'Albertville pour proposer des journées de découverte aux enfants des centres de loisirs de Savoie sur le thème de l'olympisme.



**Roger ARNOUX** Vice-Président Votre contact technique: **Marion KERN** referent.pah@maurienne.fr





### CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

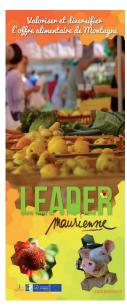
L'enjeu est d'encourager un changement des habitudes de consommation alimentaire afin de profiter des ressources et des productions de la vallée de la Maurienne. La notion de "circuits courts" combine deux critères :

- le nombre d'intermédiaires (deux au maximum),
- le nombre de kilomètres entre le lieu de production et le lieu de consommation (à l'échelle de la Maurienne).

Dans le cadre du programme LEADER intitulé "valoriser et diversifier l'offre alimentaire de montagne", la Maurienne souhaite accompagner durablement les porteurs de projets, privés et publics, dans le développement de la production agricole (préparation de terres, acquisition de matériel, formation...), l'introduction de produits locaux dans la restauration hors domicile (cantines scolaires, hôpitaux, CCAS, restaurants...), la sensibilisation à l'alimentation ou encore la création de points de vente / magasins de producteurs. Jusqu'en 2020, le territoire dispose de moyens financiers et humains nécessaires à la progression d'une offre alimentaire de qualité, diversifiée et adaptée aux attentes de la population locale.

Un réseau d'acteurs du territoire porte ce programme européen :

- un Groupe d'Action Locale (GAL) d'une centaine d'adhérents pour suivre les grandes orientations et la stratégie dans leur globalité
- un Comité de Programmation de 41 membres constitue la sphère décisionnelle du programme. Son fonctionnement répond à des exigences strictes pour pouvoir sélectionner et programmer les projets. La diversité et l'engagement des personnes qui siègent à ce Comité, en font un lieu de ressources, d'échanges et de mise en réseaux précieux pour les porteurs de projets.





#### DANS LE CADRE DU LEADER MAURIENNE

- Signature de la Convention cadre en février.
- 1 rencontre du GAL (novembre).
- 3 Comités de programmation avec respect du principe de double-
- 10 porteurs rencontrés lors des 4 Comités techniques
- 11 dossiers programmés financièrement (7 projets sélectionnés en 2017 sur 9 + 4 sélectionnés en 2016).
- Lancement d'une enquête sur la restauration scolaire.
- Participation avec d'autres territoires à la phase de test du logiciel de gestion régional.



#### **EN QUELQUES CHIFFRES**

- - 10 000 € du Département (ligne dédiée)
    3 500 € des intercommunalités (CCHMV et SIVAV)

#### Jean-Michel GALLIOZ

Vice-Président

Vos contacts techniques : **Benoît DINNAT** 

circuits.courts@maurienne.fr

**Christel ROMERO** 

gestion.leader@maurienne.fr



En 2018, l'enquête sur la restauration scolaire sera finalisée et les acteurs en demande seront accompagnés pour développer l'introduction de produits locaux dans leurs menus.

Le partenaire italien sera rencontré pour engager des actions de coopération autour des produits locaux et des circuits-courts alimentaires.

Le GAL Maurienne validera son premier avenant à la convention dans l'objectif de mieux adapter les fiches action aux attentes du territoire.

Les premiers versements aux porteurs de projet seront essentiels pour la suite du programme et devront arriver dans le premier semestre 2018.

### **ABATTOIR**

Mis en service en 1998, le SPM est propriétaire de l'abattoir situé à Saint-Étiennede-Cuines. Le SPM assure le renouvellement du gros matériel et prend à sa charge la modernisation de l'outil. Le SPM est membre du Conseil d'Administration de la société de gestion qui se porte garant du bon fonctionnement de l'équipement.



L'activité de l'abattoir se stabilise autour des 383 T dont l'abattage des ovins représente 43 %, c'est-à-dire en progression constante depuis quelques années.

#### **Jean-Michel GALLIOZ**

Vice-Président

Votre contact technique :

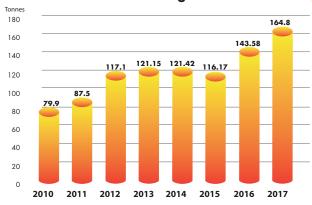
**MARTIN SCHOCH** 

martin. schoch@smb.chambagri.fr

**Béatrice DARVES** 

spm@maurienne.fr

#### Évolution du tonnage des ovins



Afin d'assurer la pérennité de l'outil, le SPM se doit d'investir dans l'amélioration de la station de prétraitement des effluents industriels ainsi que, sous réserve d'une étude de faisabilité, dans la modernisation de la chaîne ovine pour des raisons économiques et afin de répondre à des exigences de bien être animal et d'amélioration du travail des agents de l'abattoir.

# **PLAN PASTORAL TERRITORIAL (PPT)**



Le Plan Pastoral Territorial vise le **soutien aux pratiques pastorales extensives** et le **maintien des espaces pastoraux** qui représentent 30 % de la surface du territoire de la Maurienne.

Approuvé par la Région le18 septembre 2015, le PPT seconde génération (ou n°2) 2015-2020 permet d'enclencher 2 417 100 € de dépenses. Le soutien régional s'élève à 850 000 € sur la période, complété par les fonds européens du FEADER, des crédits départementaux et potentiellement d'autres financeurs sur des thématiques spécifiques (culture, patrimoine...).

Le programme comprend les actions suivantes :

- amélioration des conditions de vie à travers des aménagements et des équipements structurants (piste, chalet, ressource en eau...),
- reconquête des surfaces pastorales,
- acquisition de connaissances, innovation et accompagnement de la structuration du foncier ainsi que la structuration collective,
- valorisation du pastoralisme, développement du multi-usage par des équipements adaptés.

Au sein du comité de pilotage du PPT, rassemblant les acteurs professionnels du pastoralisme, ouvert largement aux autres acteurs des territoires pastoraux et des filières économiques, les projets d'amélioration pastorale sont discutés en amont pour permettre une vision partagée des différents enjeux.



2017 a constitué la seconde année de programmation des projets. Le Comité de pilotage, réuni à deux reprises, a validé, lors d'échanges qualifiés de constructifs, 6 projets pour un montant d'aide régionale de 100 858 € et autant de crédits européens.



© SEA - Cabane à La Norma

L'année 2018 sera consacrée à la poursuite de la programmation, les porteurs de projets seront de nouveau informés et relancés par la Société d'Economie Alpestre de Savoie en charge de l'animation du PPT.

Jean-Michel GALLIOZ Vice-Président Votre contact technique : Béatrice DARVES spm@maurienne.fr



### GESTION DE L'ARC ET DE SES AFFLUENTS

Le SPM a développé une compétence gestion des rivières, dont les principales missions sont :

- la mise en place et l'animation de programmes d'actions à l'échelle de la vallée tels que le programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) ou le plan de gestion sédimentaire de l'Arc. Un premier programme PAPI a été mis en place de 2005 à 2010 et un second de 2010 à 2015. Ces documents, dont les actions peuvent être financées par l'État, le Département de la Savoie, le SPM et les communes, traitent des questions d'inondations et de gestion sédimentaire via la réalisation de différentes études et travaux dont le but est de réduire l'aléa et la vulnérabilité et de protéger les enjeux menacés.
- le soutien aux communes et intercommunalités par l'accompagnement des collectivités locales qui le demandent (appui technique, recherche de financements, appui administratif, assistance à maîtrise d'ouvrage).



- la **planification des adaptations du territoire à la GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
- d'être le référent territorial à l'échelle de la Maurienne par la participation et la formulation d'avis sur divers projets (exemple : vidange de barrage ou aménagement impactant le fonctionnement de l'Arc).



#### PAPI 2

- Suivi des dossiers de financement pour les communes de Bessans, Saint-Jean-de-Maurienne souhaitant réaliser des travaux.
- Accompagnement technique des communes qui le souhaitaient, notamment Bessans, Orelle, St-Michel-de-Maurienne, St-Etiennede-Cuines.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre des travaux de stabilisation du lit de l'Arc sur le Bochet : montage des partenariats financiers, réalisation des dossiers techniques d'appels d'offres, suivi des études techniques, préparation de l'organisation des travaux et suivi du chantier qui s'est déroulé de février à août 2017.
- Élaboration d'un plan de gestion sédimentaire à l'échelle du bassin versant de l'Arc, document demandé par l'Agence de l'Eau dans le cadre de sa participation financière à des travaux et dans un contexte de mise en place de la GEMAPI. Une première phase d'étude interne a consisté à établir la synthèse des études existantes à l'échelle de la Maurienne afin de pouvoir valoriser les connaissances disponibles et identifier les besoins. Ce diagnostic finalisé courant 2017 donnera lieu à un programme d'actions priorisées.

#### **GEMAPI**

- Accompagnement des communautés de communes pour la mise en œuvre de leur compétence obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018:
  - réalisation d'un diagnostic du territoire à partir d'enquêtes réalisées auprès de l'ensemble des collectivités du territoire,
  - mise en place de comités techniques pour avancer dans les réflexions sur l'organisation de la compétence, avec les communautés de communes, le Département et l'État.

L'année 2018 verra la MISE EN PLACE DE PLUSIEURS PROJETS à l'échelle de la Maurienne, notamment :

- la poursuite du plan de gestion sédimentaire à l'échelle du bassin versant de l'Arc, en partenariat avec l'Agence de l'Eau, l'État et le Département : réalisation du profil en long objectif et communication sur le profil, mise en œuvre des premières actions.
- l'accompagnement des communautés de communes dans la mise en œuvre de la compétence GEMAPI :
  - définition du périmètre,
  - proposition et validation par les élus d'un programme pluri-annuel et d'un budget,
  - définition des modalités d'intervention de la structure GEMAPlenne.
  - travail sur les systèmes d'endiguements et les ouvrages hydrauliques.

L'objectif vise une structuration à l'échelle de la vallée, Syndicat mixte EPAGE, OU qui s'occupera de cette compétence en 2019.

• la création d'un service d'assistance aux communautés de communes pour suivre et accompagner la mise en œuvre des dossiers "Rivières" à réaliser en 2018, notamment les dossiers où des subventions sont en cours.

> **Alain MARNEZY** Vice-Président

Vos contacts techniques : **Lucile MARIN** riviere@maurienne.fr **Eva RIPERT** gestion.rivieres@maurienne.fr







# **COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE**

La Maurienne fait partie intégrante du territoire transfrontalier des Hautes Vallées avec le Grand Briançonnais dans les Hautes Alpes (Pays des Écrins, Queyras, Guillestrois, Briançonnais) et les vallées italiennes voisines de Suse et du Pinerolese en Région Piémont (Val Susa, Val Sangone, Val Pellice, Val Chisone et Germanasca). Le SPM est membre de la Conférence des Hautes Vallées (CHAV).

Cet engagement dans la Coopération transfrontalière se traduit par différentes missions au service des collectivités de Maurienne :

- une animation territoriale de la Coopération transfrontalière : relais d'informations des Hautes Vallées, sur le programme de Coopération territoriale France Italie/ALCOTRA et sur les initiatives voisines, élaboration de stratégies transfrontalières,
- coordination de projets transfrontaliers : appui aux porteurs de projets, partenariat et interface entre territoires, montage de dossiers, pilotage des actions,
- appui technique au montage et au suivi de projets simples en Maurienne : relais d'information, mise en relation / partenariat franco-italien, appui aux maîtres d'ouvrages pour les candidatures et pour le suivi des procédures du programme ALCOTRA.



#### PRÉSIDENCE DE LA CONFÉRENCE DES HAUTES VALLÉES

Jean-Claude Raffin a été nommé Président de la CHAV jusqu'en 2019. Le SPM contribue à la consolidation de l'association transfrontalière dans un contexte de réforme institutionnelle en Italie et en France.

#### "LES HAUTES VALLÉES DESTINATION INTELLIGENTE AU CŒUR DES ALPES"

La stratégie transfrontalière déposée en mars a été approuvée par le Programme INTERREG V-A France Italie ALCOTRA 2014-2020 le 5 juillet 2017.

#### PLAN INTÉGRÉ TERRITORIAL "HAUTES VALLÉES CŒUR DES ALPES"

Rédaction de 3 projets opérationnels du PITER en lien avec la stratégie transfrontalière, la stratégie européenne pour la Région Alpine (EUSALP), les politiques nationales et régionales pour la montagne et les priorités locales. Le SPM est coordonnateur du PITER et chef de file de 2 projets.

#### PLAN INTÉGRÉ THÉMATIQUE "TOURISME OUTDOOR"

PITEM lié au tourisme : contribution au montage du projet "Parcours Outdoor Transfrontaliers", piloté par la Région Val d'Aoste en tant que délégataire du Département de la Savoie, en collaboration avec la Région Piémont, dans le but de créer un itinéraire cyclo transfrontalier de traversée dans les Alpes du Nord entre la Maurienne et la Ciclovia Via Francigena Mont Cenis – Turin.

#### **COOPÉRATION LEADER MAURIENNE**

Mise en relation du GAL Maurienne et du GAL Escarton Valli Valdesi en Italie autour des pistes d'inventaire des produits locaux, de qualification des produits de montagne et/ou de développement de filières maraîchage...



Dépôt des projets en 2 temps. En janvier pour une validation par le Comité de Suivi du Programme ALCOTRA 2014-2020 attendue en juin :

- Hautes Vallées Mobilité / Cœur en Mouvement : réduire l'autosolisme en zone de montagne
- Hautes Vallées Solidarité / Cœur Solidaire : garantir aux communautés des Hautes Vallées l'accès à des services socio-sanitaires de proximité et de qualité à travers des actions d'innovation sociale.
- Projet de coordination et communication du PITER: soutenir les Hautes Vallées dans la concrétisation de la stratégie transfrontalière du territoire et dans l'atteinte de son objectif de devenir une "destination intelligente".

Dépôt de 2 autres projets en juin, pour une approbation à l'automne et un démarrage en 2019 :

- Hautes Vallées Innovation / Cœur Innovant : créer des opportunités d'innovation pour les entreprises du territoire transfrontalier.
- Hautes Vallées Résilience / Cœur Résilient : rendre le territoire transfrontalier plus résilient et plus sûr pour les habitants, les travailleurs et les touristes.

#### PITEM "OUTDOOR"

Lancement des actions en cas de validation par le Comité de Suivi du Programme ALCOTRA 2014-2020 en juin.

Jean-Claude RAFFIN Vice-Président

Raphaëlle LONGHI-DÉTIENNE cooperation@maurienne.fr

Votre contact technique :

2018





# SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un **document de planification et d'urbanisme**. Il définit les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire à moyen terme (réflexion à 15/20 ans). À travers un objectif de cohérence à l'échelle du bassin de vie, les élus qui votent le SCoT fixent un cadre de référence pour différentes politiques territoriales, notamment l'habitat, le développement industriel et commercial, les déplacements, le tourisme, l'agriculture, la protection de l'environnement... Le SCoT traduit une vision stratégique de développement du territoire à travers un projet équilibré entre les options d'aménagement et les choix de protection. Il est élaboré à l'échelle des 5 communautés de communes du Pays de Maurienne. L'élaboration d'un projet de SCoT nécessite une grande implication des élus locaux et se fait en concertation avec habitants et acteurs socioprofessionnels du territoire





PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)





DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS (DOO)











#### DÉBAT DU PADD

En réponse aux enjeux identifiés dans le diagnostic stratégique du SCoT, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été débattu lors du comité syndical le 4 juillet 2017. Ce projet de territoire est le fruit d'une large concertation d'élus, d'habitants et d'acteurs socio-économiques pour identifier et affiner les socles communs du PADD. Un important travail des élus du bureau SCoT a ensuite permis de préciser la stratégie et l'ambition du territoire à horizon 2030.

#### DU PROJET POLITIQUE AUX RÈGLES D'URBANISME

Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) constitue la "boite à outils" du SCoT. Il traduit les objectifs politiques inscrits au PADD sous forme de règles d'urbanisme (prescriptions ou recommandations) qui s'appliqueront ensuite aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Les premiers travaux du DOO ont porté sur le volet Tourisme. Bénéficiant de l'accompagnement du CEREMA, une consultation des communes et EPCI a été réalisée pour identifier les intentions de projets touristiques et les confronter au PADD du SCoT.

#### **FINALISATION DU DOO**

Cet exercice technique d'écriture des règles et de spatialisation des objectifs nécessitera de multiples échanges avec les collectivités, les porteurs de projets et les élus membres du bureau SCoT. Ces allers-retours permettront de tester les prescriptions, vérifier leur pertinence et recevabilité. L'objectif est de finaliser le DOO pour se diriger à l'automne 2018 vers l'arrêt du projet de SCoT par le comité syndical.

#### PRÉPARATION DE L'ARRÊT DU PROJET DE SCOT et mise en enquête publique

L'arrêt du projet par les élus du comité syndical marquera le début d'une phase décisive pour le SCoT. Le projet arrêté sera soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA) avant d'être mis en enquête publique. Au terme de ces deux consultations et en fonction des observations formulées, le projet de SCoT pourra être modifié au besoin puis présenté pour approbation au comité syndical. Il deviendra exécutoire 2 mois après transmission au Préfet.







# **DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE**



En considérant le web comme un **média primordial de communication à la population**, tant au niveau de la **réactivité du contenu** que de la **visibilité** et de la **facilité d'accès** du web, il est capital d'utiliser ce canal pour diffuser une information exhaustive à une audience large. L'intérêt pour le public est d'obtenir l'information la plus pertinente en adéquation avec ses attentes. L'intérêt pour les acteurs locaux (publics ou associatifs) est de bénéficier d'outils efficaces et simples d'utilisation qui permettent une **diffusion large de leurs informations**.

Suivant ce constat, le SPM a mis en place le portail **maurienne.fr** comme un service à la population. Ce site regroupe une présentation des différentes missions du SPM, les appels à projets, consultations et avis d'attribution mais également des informations dynamiques telles que les actualités de la vallée, annuaires des associations et services, agenda et agenda culturel, qualité de l'air, santé/social, travaux...



#### MUTATION DU MAURIENNE.FR VERS UN PORTAIL DÉDIÉ À LA POPULATION

- Collecte, contrôle et organisation des données sur APIDAE<sup>(\*)</sup> en vue de leur intégration sous forme d'annuaire de services et d'agendas sur le Maurienne.fr
- Suite au Schéma de Services et en partenariat avec la Délégation Territoriale à la Vie Sociale du Conseil Départemental de la Savoie, la Maison des Réseaux de Santé de Savoie (MRSS) et avec l'accompagnement de l'ADRETS, création d'une rubrique Santé / Social.

#### FICHIER INTERACTIF LOGEMENT (FIL MAURIENNE)

- Création d'une page Facebook pour diffuser les annonces.
- Administration, animation du site et modération des annonces.

#### YATOU-EN-MAURIENNE.FR

 Administration et animation de l'annuaire des commerçants, artisans et services de Maurienne.

#### **RÉSEAUX SOCIAUX**

 Animation des pages Facebook "Maurienne.fr - SPM", "Yatouen-Maurienne", "LEADER Maurienne", "FIL Maurienne", relais d'informations, actus et événements du site Maurienne.fr et des différentes pages "amies".

#### **MÉDIATION NUMÉRIQUE**

- En lien avec les différents professionnels de santé et associations : accompagnement, réunions d'information autour des outils numériques Maurienne.
- Formation des ACA de St-Michel-de-Maurienne et St-Jean-de-Maurienne pour la saisie de leurs informations sur APIDAE, suivi et collaboration avec les contributeurs APIDAE.
- Accompagnement et formation des utilisateurs aux outils Maurienne (propriétaires, commerçants, associations...)

#### MAURIENNE.FR

- Intégration de l'annuaire des services et l'agenda de tous les événements proposés en Maurienne.
- Si validation des projets du programme ALCOTRA, refonte du site Maurienne.fr pour une expérience de lecture et de navigation optimales.

#### PLATEFORME DE PARTICIPATION CITOYENNE

Utiliser le numérique comme outil de participation des citoyens dans la prise de décisions politiques autour de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme mais également de l'environnement, de la culture...

- Rédaction du cahier des charges.
- Début des opérations : réunions d'informations, formations des collectivités, mise en place des premières études, enquêtes publiques, sondages...

### WWW.MAURIENNE.FR

les outils Maurienne à votre service



Agenda - Agenda culturel Annuaires Services et Associations



Fichier Interactif Logement logement.maurienne.fr



Annuaire des commerçants, artisans et services www.yatou-en-maurienne.fr



Actus / Emploi / Dossiers thématiques Santé/Social sante.maurienne.fr

(\*)1 er réseau collaboratif d'informations touristiques et de loisirs



### TRANSPORTS SCOLAIRES

Le SPM est **Autorité Organisatrice de second rang (AO2)** pour le compte de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Il organise et gère les transports scolaires pour les communes de La Chapelle à Val-Cenis.

Les missions principales du Service Transports Scolaires du SPM sont de :

- relayer les informations entre l'antenne régionale des transports interurbains et scolaires en Savoie, les communes (ou communautés de communes), les transporteurs et certaines familles,
- gérer les dossiers d'inscription remplis par les familles en appliquant le règlement départemental (affectation sur le circuit adéquat, détermination de l'arrêt le plus proche du domicile, vérification de la distance domicile-établissement scolaire...),
- vérifier et régler chaque mois les factures aux transporteurs,
- répartir les coûts des transports scolaires entre les communes (ou communautés de communes) et l'antenne régionale en fonction des règles de subvention.
- revoir le fonctionnement des circuits au moment des appels d'offres ainsi qu'en cas de modifications liées à l'évolution des inscriptions,
- intervenir auprès des personnes concernées en cas de problèmes ou d'infractions constatées,
- revoir les circuits en cas de coupure de routes liées à des intempéries et à des travaux.



Pour l'année scolaire 2017-2018, 1 990 inscriptions d'ayant-droit ont été gérées pour des élèves qui sont transportés quotidiennement de la maternelle au lycée. Ces élèves sont répartis sur 68 circuits assurés par 5 transporteurs. 450 dérogations ont également été établies par le SPM pour des trajets cantine, garderie, nounou...

Le coût des frais de transports pour l'année scolaire 2016-2017 s'est élevé à de 2 461 786 € TTC (pris en charge par les communes et le Département de la Savoie soit 84.19 % pour ce dernier).

Une majorité des marchés ont été remis en concurrence pour la rentrée de septembre 2018.

47 circuits sur 68 sont concernés.



# MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJD)



Depuis le début de l'année 2017, **le SPM porte le poste d'accueil de la MJD** située à St-Jean-de-Maurienne (anciens locaux du Tribunal d'Instance), avec le soutien financier du Département, en partenariat avec la ville de St-Jean-de-Maurienne et le Tribunal de Grande Instance d'Alberville.



- Légère augmentation du nombre des personnes renseignées à l'accueil tant physique que téléphonique (1 400 personnes) dont plus de la moitié de secteurs extérieurs à St-Jean-de-Maurienne).
- Belle progression du nombre de personnes ayant sollicité l'intervention d'un conciliateur de justice (+ 52,6 %) : 60 % des conflits (voisinage, consommation...) réglés à l'amiable grâce aux conciliateurs et ayant abouti à des constats d'accord.
- La juriste de l'agence départementale d'information sur le logement (ADIL) a renseigné un nombre toujours croissant de locataires et propriétaires (litiges, baux d'habitation, copropriétés, impayés de loyers, accession...).

- Reconduite des missions de tous les intervenants de la MJD sauf celle du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) dont les permanences sont actuellement suspendues.
- Demande en cours auprès de la FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés) pour que leurs permanences aient lieu à la MJD.



Yves DURBET
Président

Votre contact technique :
Anne WACKERMANN
mjd.st-jean-de-maurienne@justice.fr

